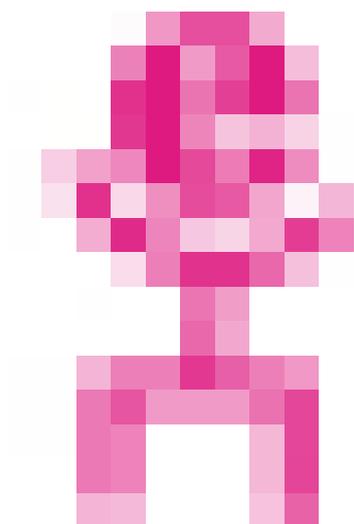


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6018>



Réouverture des collèges et lycées : exigence et vigilance

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : vendredi 5 juin 2020

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La reprise scolaire arrive à grand pas dans l'académie de Dijon, comme dans le reste du pays et tous types d'organisations se profilent dans les établissements, dont certains très discutables. S'ajoutent à cela des informations, formulaires, documents d'IA-IPR, ... qui sont parfois contradictoires et déroutants.

Le SNES-FSU recommande à chaque collègue d'être extrêmement vigilant sur différents points et à ne pas hésiter à faire remonter toutes situations qui ne leur paraissent pas normales.

L'aspect sanitaire

Nous ne savons pas encore exactement ce qu'il est possible de faire sans se contaminer. Nous ne sommes pas médecins et même les experts du comité scientifique du gouvernement (CARE : Comité Analyse Recherche et Expertise) ne sont pas encore sûrs d'eux car les études, les mises en culture... sont en cours : les résultats se font attendre.

Le SNES-FSU met en garde les collègues qui seront sollicités lors du vote du protocole sanitaire qui serait présenté lors d'un CA car voter « pour » impliquerait d'emblée la responsabilité du chef d'établissement, plutôt que celle du rectorat et du ministère. Le problème sanitaire devient un problème juridique.

Le SNES-FSU recommande de s'abstenir ou voter « contre » si quelque chose d'aberrant est présenté, comme le mélange d'élèves qui empêcherait la traçabilité des enfants, ou comme l'absence de nettoyage...

Les TZR et les titulaires à poste partagé ne devraient pas se rendre dans leurs différents établissements pour limiter les risques de propagation du virus et doivent donc rechercher les possibilités d'effectuer leur travail soit en présentiel soit en distanciel selon les établissements.

Pour l'instant, le ministère prône la reprise du travail de l'ensemble des personnels sauf pour les personnes à risque (voir

<https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/coronavirus-qui-sont-les-personnes-fragiles>), les personnels ayant dans leur entourage proche des personnes à risques et ceux ne pouvant pas faire garder leurs enfants.

Le retour dans les établissements scolaires pour faire quoi, avec qui, comment ?

Le SNES-FSU affirme que notre métier est avant tout d'être avec les enfants et les jeunes, à leurs côtés pour leur permettre d'acquérir des savoirs et des savoirs-faire, et que notre aide leur est nécessaire tout au long de leur apprentissage, d'où la nécessité d'être là et d'avoir des classes à effectif réduit.

Les circonstances exceptionnelles vont nous amener à être en classe avec des effectifs très réduits : comment tirer profit de cette situation inédite ?

Ce peut être pour de l'aide au devoir, la suite du travail réalisé en distanciel, les explications des cours donnés pendant le confinement ou pour des explications sur la situation exceptionnelle, pour recréer du lien social, pour rassurer.... l'essentiel est que les enseignants soient les acteurs de la dimension pédagogique de cette reprise.

La période inédite a conduit à de nouvelles pratiques, qui doivent rester exceptionnelles, donner lieu à des réflexions pédagogiques et non être mises en avant par l'institution pour déréglementer davantage l'exercice de nos métiers.

Le SNES-FSU rappelle l'importance :

- de ne pas accepter d'enseigner des matières qui ne correspondent pas à notre formation,
- de ne pas accepter de se faire filmer en classe pour une diffusion en distanciel : cette modalité pose évidemment des questions de droit à l'image des élèves, mais aussi des enseignant-es puisque les séquences peuvent être enregistrées et diffusées à notre insu.
- de questionner rationnellement et rigoureusement le mirage de l'enseignement à distance comme solution d'avenir : efficacité pédagogique, coût des équipements à grande échelle, en termes financiers mais aussi environnementaux... les questions ne manquent pas.
- de refuser la double charge de travail d'un plein temps en présentiel avec, en plus, du distanciel pour les absents ;

d'exiger le respect de nos obligations réglementaires de service (ORS).

Le SNES-FSU rappelle également qu'on ne peut pas nous imposer de faire cours à des élèves que nous n'avons pas habituellement, ni de faire cours avec des classes à deux ou trois niveaux dans le secondaire comme cela peut encore exister dans le primaire.

La reprise pour ne pas perdre des élèves ?

Le SNES-FSU constate bien que les enjeux sociaux, mis en avant par le gouvernement pour cette reprise, ne sont qu'un prétexte : aucune disposition n'a été prise pour faire revenir les enfants des familles défavorisées, pire, en imposant le port du masque dès 11ans et en le laissant à la charge des familles, le gouvernement exclut même des familles de cette reprise. La FSU exige que l'état fournisse des masques à tous les élèves, nous sommes un service public.

<https://www.snes.edu/Reouverture-des-etablissements.html>